

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions\Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/
Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d→une soumission
NA
Ontario

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada Ontario Region 10th Floor, 4900 Yonge Street Toronto Ontario M2N 6A6

Title - Sujet Services de gardes	de sécurité		
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.	
47419-216063/B		002	
Client Reference No N° de référence du client		Date	
47419-216063		2021-06-28	
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG	•	
PW-\$TOR-016-8053			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME		
TOR-0-43034 (016)			
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-07-14 Heure Avancée de l'Est HAE			me EDT
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur
Grozdanovski, Tase			tor016
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX
(647) 926-3756 ()		()	-
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service See Herein			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigee	Delivery Offered - Livraison proposee
Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sig	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date



La modification 002 a été publiée afin de:

- 1. Modifier la date de clôture de l'invitation à soumissionner, et
- 2. Répondre aux questions suivantes.
- 1. Modifier la date de clôture de l'invitation à soumissionner;

À la page 1, sous la section l'invitation prend fin:

Supprimer: 2021-07-07

Insérer: 2021-07-14

- 2. Répondre aux questions suivantes;
- Q1. Pouvez-vous nous donner des conseils sur la quantité d'entraves pour la région du Pacifique?
- R1. Le CSI a actuellement besoin de 56 pièces (46 plus 10 pièces de rechange), et l'aéroport international de Vancouver en a besoin de 5.
- Q2. Un garde peut-il porter un téléphone cellulaire personnel pendant qu'il est en service pour sa tournée de garde ou pour enregistrer le début et la fin de son quart de travail?
- R2. Non; les téléphones cellulaires personnels ne sont pas autorisés dans les installations du CSI.
- Q3. Concernant les véhicules : Pouvez-vous nous donner des conseils sur le kilométrage quotidien, mensuel ou annuel par véhicule?
- R3. Cela dépend de la région ou de l'opération. Pour le CSI de Laval, environ 25 000 km/an. Pour les véhicules du CSI de la Colombie-Britannique, la moyenne est de 19 000 km/an. Dans le cas du CSI de la RGT, la moyenne avant la COVID est de 17 000 à 25 000 km par mois. Pour la région des Prairies, la moyenne est de 15 000 km/an.
- Q4. Concernant les véhicules : Pouvez-vous préciser ce que comprend le mot « utilisation » à la section B.X.Y.5 Véhicules (clause de DP ci-dessous)? Est-ce que cela comprend l'achat du véhicule, le crédit-bail, l'assurance ou tout autre élément?

B.X.Y.5 Véhicules

L'entrepreneur sera remboursé pour l'utilisation de véhicules conformément aux taux mensuels fermes tout compris indiqués ci-dessous. Le taux mensuel ferme tout compris comprend : l'utilisation, l'entretien et les réparations liés à l'exécution des travaux conformément à l'annexe A, Énoncé des travaux, et exclut l'essence, les gardes, les conducteurs et les taxes applicables. Aucune demande d'indemnisation supplémentaire

pour les dépenses engagées relativement à l'utilisation de véhicules en vertu du présent contrat ne peut être présentée.

- R4. L'utilisation est définie comme la fourniture de véhicules conformément à la section 12.0 « Véhicules de la flotte fournis par l'entrepreneur » et à l'appendice 2 de l'annexe A, afin d'effectuer les services énumérés à la section 3.2 de l'annexe A.
- Q5. Dans les exigences de R3, où il est question des licences dans les provinces voisines, nous supposons que vous voulez dire une (1) ressource qui est autorisée à exploiter avec le portefeuille spécifique et les régions adjacentes. Par exemple, un garde en Ontario pourrait exercer ses activités au Québec et au Manitoba pour, nous supposons, des responsabilités de transport est-ce exact?
- R5. Oui, c'est exact.
- Q6. Quels types de véhicules ou les spécifications de hauteur (marque et modèle accepté) sont nécessaires pour les 7 et 12 passagers?

R6. Ford Transit MR 150 XL Ford Transit MR 350 XL Toyota Sienna Dodge Ram Promaster

- Q7. Dans le texte; Il faut installer une cloison pour prisonniers avec des panneaux avant et arrière, y compris une cloison en plexiglas transparent. Le panneau arrière fourni pourrait être une cage, et n'est requis que dans les véhicules avec une zone de chargement arrière (p. ex. VUS, etc.). Les véhicules de type berline (p. ex. Crown Victoria, etc.) n'ont pas besoin de panneau arrière. Est-ce possible d'avoir des exemples concrets de vos critères avec plus de spécifications tel que fournisseur ou normes à laquelle nous pouvons nous y référer.
- A7. L'ASFC n'est pas en mesure de diriger l'industrie vers ses fournisseurs. Toutefois, des photos ont été incluses dans l'amendement 1 pour fournir des précisions supplémentaires.
- Q8. Qu'elle est le délai de mise en place du parc automobile au moment de l'octroi de contrat?
- R8. L'ASFC exige l'aménagement et la fourniture appropriés de véhicules pendant toute la durée du contrat. Une période de transition de 12 semaines sera prévue avant la date d'entrée en service.
- Q9. Les véhicules de type berline (p. ex. Crown Victoria, etc.) ne sont pas répertorier dans les critères, peut-il y avoir une demande en cours de contrat?
- R9. Un véhicule de type berline peut être approprié en tant que véhicule de 5 passagers avec l'aménagement approprié.
- Q10. Accessoire de véhicule; trousse de naloxone dans le présent devis. Je ne vois aucune mention en lien avec une formation pour administrer ceci. Qui sera responsable de donner la formation prévue à cet effet?

Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-216063/B Client Ref. No. – N° de réf. du client 47419-216063

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier TOR-0-43034

Buyer ID - Id de l'acheteur $TOR016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

- R10. L'administration de naloxone est abordée dans la formation en ligne fournie : « Suite politique pour la manipulation des substances toxiques ».
- Q11. Quand vous dites que nous sommes responsables de tous les biens du détenu, quel est le montant maximum auquel nous pouvons être imputer s'il il a perte ou autre?
- R11. Conformément à l'annexe F, F4 décrit en détail les frais supplémentaires liés au recouvrement des coûts qui s'appliquent aux « bagages manqués, effets personnels, argent, biens précieux et règlement des réclamations ».
- Q12. Est-il possible que nous soyons responsable d'une quantité importante d'agents ou de biens durant la détention et si c'est le cas, quel est le montant maximum pour lequel nous serions imputable?
- R12. Conformément à l'annexe F. F4 décrit en détail les frais supplémentaires liés au recouvrement des coûts qui s'appliquent aux « bagages manqués, effets personnels, argent, biens précieux et règlement des réclamations ».
- Q13. Quel moyen son mis en place afin de s'assurer que les biens réclamés endommager ou perdu son réellement véridique et légitime?
- R13. Une enquête est systématiquement menée par l'ASFC en tenant compte des faits de toutes les parties concernées. De plus, la société de sécurité doit suivre les processus en place pour rendre compte de l'argent et des actifs.
- Q14. Combien d'heures de formation sont requises pour la sensibilisation à la sécurité dans les aéroports? Est-ce nécessaire pour tous les postes?
- R14. Veuillez adresser votre question concernant la durée de la formation à l'autorité aéroportuaire responsable de la formation spécifique. L'ASFC n'offre pas de formation sur la sensibilisation à la sécurité dans les aéroports pour obtenir une carte d'identité de zone réglementée.
- Q15. Quelle est la méthode utilisée pour le paiement des factures en général et fréquemment?
- R15. Conformément à la section 7.7.4 Modalités de paiement, de la DP.
- Q16. Pouvez-vous divulguer à l'entrepreneur le recouvrement total des coûts imputés au cours de la dernière année pour diverses raisons, comme les vols manqués, les objets de valeur personnels manquants et les évasions?
- R16. Conformément à l'annexe F, F4 décrit en détail les frais supplémentaires liés au recouvrement des coûts qui s'appliquent aux « bagages manqués, effets personnels, argent, biens précieux et règlement des réclamations ».
- Q17. Est-ce que tout le personnel de sécurité a besoin de gilets pare-balles?

Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-216063/B Client Ref. No. – N° de réf. du client 47419-216063

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier TOR-0-43034

Buyer ID - Id de l'acheteur $TOR016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

- R17. Conformément à la section 8 de l'annexe A, les ressources de transport sont requises de porter un gilet pare-balles.
- Q18. Le projet de loi 7 prévoit qu'un garde de la sécurité pour l'Ontario soit payé 20,40 \$, alors que tous les autres mentionnent 18 \$ pour le même poste. Est-ce dû à l'ancienneté?
- R18. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.
- Q19. Le projet de loi 7 pour l'Ontario mentionne certains postes comme A et L. Veuillez préciser ce qu'il représente.
- R19. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.
- Q20. Veuillez préciser les gardes qui sont bilingues sur le projet de loi 7 ou leurs taux de rémunération pour l'Ontario.
- R20. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.
- Q21. Veuillez indiquer le nombre total de radios ou de téléphones cellulaires que doit fournir l'entrepreneur pour la région du Pacifique.
- R21. L'exploitation du CSI nécessite environ 25 radios pour les gardes plus 2 radios de base à la commande centrale, ainsi que 10 radios pour l'ASFC. L'aéroport international de Vancouver exige 1 poste radio par garde plus 1 poste radio de base. Nous recommandons qu'il y ait un nombre raisonnable de radios de rechange en cas de dommage ou perte.
- Q22. Le projet de loi 7 pour l'Ontario mentionne un gestionnaire des gardes. Est-ce que cette personne est gestionnaire des opérations ou gestionnaire adjoint des opérations?
- R22. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.
- Q23. Le projet de loi 7 pour l'Ontario ne divulgue pas le gestionnaire adjoint des opérations. Veuillez expliquer.
- R23. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.
- Q24. Veuillez préciser l'endroit où le superviseur travaille actuellement, indiqué à 22,80 \$ sur le projet de loi 7 pour l'Ontario.
- R24. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.
- Q25. Veuillez préciser si les gilets pare-balles ne sont requis que pour les gardes de transport.

Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-216063/B Client Ref. No. – N° de réf. du client 47419-216063

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier TOR-0-43034

Buyer ID - Id de l'acheteur $TOR016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

- R25. Conformément à la section 8 de l'annexe A, les gardes de transport doivent porter un gilet pare-balles.
- Q26. Le nombre total d'heures par semaine pour le superviseur au CSI de la RGT atteint 208, soit 5 superviseurs, alors que le nombre d'heures de superviseur par semaine atteint 112 à l'aéroport international Pearson de Toronto (AIPT), soit près de 3 superviseurs. Veuillez préciser les taux de rémunération des superviseurs restants qui ne figurent pas dans le projet de loi 7 pour l'Ontario.
- R26. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.
- Q27. Veuillez préciser les taux de rémunération des superviseurs qui travaillent à l'AIPT.
- R27. Une réponse sera envoyée directement aux participants à la visite obligatoire du site virtuel pour la région de l'Ontario.